

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements Date de Révision: 08/02/2024

Version: 1.2

## **SECTION 1: IDENTIFICATION**

Identification du Produit
Forme du Produit: Mélange
Nom du Produit: Poni Acid
Code du Produit: AFCO 5380
Utilisation Prévue du Produit

Utilisation de la Substance/du Mélange: Nettoyant acide pour le nettoyage CIP dans les usines de transformation des aliments.

Pour un usage professionnel uniquement.

Nom, Adresse et Téléphone Partie Responsable

Entreprise:

AFCO

800 Development Avenue Chambersburg, PA 17201

T: 800-345-1329 www.afcocare.com

Téléphone D'Urgence

Numéro D'Urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

# **SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES**

### Classification de la Substance ou du Mélange

### Classification (GHS-États-Unis)

Corr. Mét. 1 H290 Corr. Peau 1B H314 Dom. Yeux 1 H318

# Éléments D'Étiquetage GHS-États-Unis Étiquetage

Pictogramme de Risque (GHS-É.U.)



Mot De Signal (GHS-États-Unis) : Danger!

Mentions: Risque (GHS-États-Unis) : H290 - Peut-être corrosif pour les métaux

H314 - Provoque des brûlures graves de la peau et lésions oculaires

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

Conseils: Sécurité (GHS-États-Unis) : P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P260 - Ne pas respirer les vapeurs, les poussières et brouillards.

P264 - Laver les mains, les avant-bras et autres zones exposées à fond après manipulation.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtement de protection, un protecteur pour les

yeux et le visage.

P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 - SI SUR LA PEAU (ou les cheveux): Retirer/enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/douche.

P304+P340 - INHALATION: Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans

une position confortable pour respirer.

P305+P351+P338 - SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l' eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact, si facile à faire. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou Docteur/Médecin.

P321 - Traitement spécifique (voir la section 4).

P363 - Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

P390 - Absorber le déversement pour éviter des dommages matériels.

P405 - Magasin verrouillé.

08/02/2024 FR (Français États-Unis) 1/9

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

P406 - Stocker dans le récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant. P501 - Éliminer le contenu et le contenant conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux, territoriaux, provinciaux et internationaux.

#### **Autres Risques**

**Autres Risques Aucune Classification des Contribuables**: L'exposition des yeux de la peau ou des problèmes respiratoires peut être aggravée pour ceux qui ont condition prédisposée. Lorsque chauffé jusqu'à décomposition, il émet des fumées toxiques. Contact avec des métaux peut évoluer du gaz d'hydrogène inflammable. Contient un matériau oxydant qui peut accélérer le feu.

Toxicité Aigu Inconnu (GHS-États-Unis) Non disponible.

# **SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

# **Substances et Mélange**

Nom des Ingrédients	Identificateur du Produit	% (w/w)	Classification (GHS-États-Unis)
Eau	(CAS No) 7732-18-5	50-70	Non classé.
Acide Nitrique	(CAS No) 7697-37-2	30-50	Liq. Ox. 3, H272
			Corr. Mét. 1, H290
			Corr. Peau 1A, H314
			Dom. Yeux 1, H318
Acide Phosphorique	(CAS No) 7664-38-2	0.1 - 1	Corr. Mét. 1, H290
			Tox. Aigu 4 (Orale), H302
			Corr. Peau 1B, H314
			Dom. Yeux 1, H318
C.I. Alimentaire Rouge 15	(CAS No) 81-88-9	<0.1	Dom. Yeux 1, H318
			Chronique Acuatic 3, H412

Texte intégral des phrases H: voir la section 16.

#### **SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

#### **Description des Mesures de Premiers Soins**

**Général:** Ne rien porter à la bouche d'une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (Montrer l'étiquette si possible).

**Inhalation:** Lorsque les symptômes se produisent: déplacer à l'air frais et aérer la zone. Retirer à l'air frais et maintenir la personne au repos dans une position confortable pour respirer. Obtenir des soins médicaux.

**Contact Avec la Peau:** Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez des conseils médicaux/attention immédiate. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

**Contact Avec les Yeux:** Consulter immédiatement un médecin. Rincer avec précaution à l' eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent et facile à faire. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médicaux.

#### Symptômes les Plus Importants et les Effets Aigus et Différés

**Général:** Provoque des lésions oculaires graves. Corrosif pour les yeux et la peau.

**Inhalation:** Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact Avec la Peau: Provoque des brûlures graves de la peau et des lésions oculaires.

Contact Avec les Yeux: Provoque des lésions oculaires graves.

**Ingestion:** L'ingestion est susceptible d' être nocif ou avoir des effets néfastes. Peut causer une grave irritation immédiate progresse rapidement à des brûlures chimiques.

Les Symptômes Chroniques: Non disponible.

# Indication des Éventuels Soins Médicaux Immédiats et Traitements Particuliers Nécessaires

Si exposition prouvée ou suspectée, obtenir des conseils médicaux et l'attention. (Montrer l'étiquette si possible).

# **SECTION 5: LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

# Moyens D'Extinction

Adapté Moyens D'Extinction: Eau pulvérisée, brouillard, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse, poudre sèche.

Inadéquat Moyens D'Extinction: Ne pas utiliser un jet d'eau lourde. Utilisation des flux d'eau lourde peut propager le feu.

#### Risques Particuliers Résultant de la Substance ou du Mélange

Risque D'Incendie: Non considéré comme inflammable, mais peut brûler à des températures élevées.

Risque D'Explosion: Le produit est non explosif.

08/02/2024 FR (Français États-Unis) 2/9

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

**Réactivité**: Décomposition thermique génère: Vapeurs corrosives. Lorsque chauffé jusqu'à décomposition, émet fumées toxiques. Gaz toxique. Corrosif pour les métaux. Explosif de l'hydrogène gazeux. Contient un matériau oxydant qui peut accélérer le feu.

# **Conseils Pour les Pompiers**

Mesures de Précaution Incendie: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Instructions Lutte Contre L'Incendie: Utiliser un jet d'eau ou de brouillard pour refroidir les contenants exposés.

Protection en Cas D'Incendie: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection y compris protection respiratoire. Produits de Combustion Risques: Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>). Des fumées toxiques sont libérées. Vapeurs corrosives. Oxydes

d'azote (NOx). Oxydes de phosphore.

Autre Information: Ne pas laisser les écoulements de lutte contre l'incendie dans les égouts ou les cours d'eau.

Référence à D'Autres Sections: Reportez-vous à la section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

#### **SECTION 6: MESURES DE REJET ACCIDENTEL**

# <u>Précautions Individuelles, Équipement de Protection et Procédures D'Urgence.</u>

**Mesures Générales:** Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement. Ne PAS respirer (vapeurs, brouillard et pulvérisation). Ne pas mettre dans yeux, sur peau ou vêtements.

#### **Pour les Non-Secouristes**

Équipement Protecteur: Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI).

**Procédures D'Urgence:** Évacuer le personnel inutiles.

#### **Pour le Personnel D'Urgence**

Équipement Protecteur: Équipez équipe de nettoyage avec une protection adéquate.

Procédures D'Urgence: Aérer la zone. Précautions pour L'Environnement

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

### Méthodes et Matériel de Confinement et de Nettoyage

**Pour Confinement:** Contenir avec des absorbants pour empêcher la migration dans les égouts ou les cours d'eau. Neutraliser soigneusement.

**Méthodes de Nettoyage:** Nettoyer immédiatement et éliminer les déchets en toute sécurité. Neutraliser soigneusement. Contacter les autorités compétentes.

Référence à D'Autres Sections: Voir rubrique 8, Contrôle de l'exposition et de protection personnelle.

### **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### Précautions à Prendre Pour une Manipulation Sans Risque

Risques Supplémentaires Lors du Traitement: Lorsque chauffé jusqu'à décomposition, émet des fumées toxiques. Dégagement de vapeurs corrosives. Le contact avec les métaux peut dégager du gaz d'hydrogène inflammable. Contient un matériau oxydant qui peut accélérer le feu.

Mesures D'Hygiène: Manipuler selon des procédures d'hygiène conformément aux norme de sécurité industrielles. Se laver les maisn avec un savon doux et de l'eau avant de manger, boire, fumer et le travail après avoir été exposé à d'autres zones. Se laver les mains et les avant-bras après avoir manipulé.

#### Conditions d'un Stockage Sûr, y Compris D'Éventuelles Incompatibilités

Mesures Techniques: Se conformer à la réglementation en vigueur.

**Conditions De Stockage:** Stocker dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas. Tenir/stocker à l'abri des températures extrêmement élevées ou basses, lumière directe du soleil, chaleur, sources d'ignition, matières organiques, matières combustibles et matières incompatibles.

Matériaux Incompatibles: Bases fortes. Métaux. Les matières organiques . Les matériaux combustibles.

Règles Spéciales sur les Emballages: Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

<u>Fin Utilisation Spécifique(s)</u>: Nettoyant acide pour le nettoyage CIP dans les usines de transformation des aliments. Pour un usage professionnel uniquement.

# SECTION 8: EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION

### **Control Parameters**

Acide Phosphorique (7664-38-2)		
Mexique	OEL TWA (mg/m³)	1 mg/m³
Mexique	OEL STEL (mg/m³)	3 mg/m³
États-Unis ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	1 mg/m³
États-Unis ACGIH	ACGIH STEL (mg/m³)	3 mg/m³

08/02/2024 FR (Français États-Unis) 3/9

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Scion ic Registre reactury vol. 77, it	io. 36 / Lundi, 20 de mais 2012 / Lois et Regiements	
États-Unis OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	1 mg/m³
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	1 mg/m³
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m³)	3 mg/m³
États-Unis IDLH	US IDLH (mg/m³)	1000 mg/m³
Ontario	OEL STEL (mg/m³)	3 mg/m³
Ontario	OEL TWA (mg/m³)	1 mg/m³
Québec	VECD (mg/m³)	3 mg/m³
Québec	VEMP (mg/m³)	1 mg/m³
Acide Nitrique (7697-37-2)		
Mexique	OEL TWA (mg/m³)	5 mg/m³
Mexique	OEL TWA (ppm)	2 ppm
Mexique	OEL STEL (mg/m³)	10 mg/m <sup>3</sup>
Mexique	OEL STEL (ppm)	4 ppm
États-Unis ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	2 ppm
États-Unis ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	4 ppm
États-Unis OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	5 mg/m³
États-Unis OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	2 ppm
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	5 mg/m³
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	2 ppm
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m³)	10 mg/m <sup>3</sup>
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	4 ppm
États-Unis IDLH	US IDLH (ppm)	25 ppm
Ontario	OEL STEL (ppm)	4 ppm
Ontario	OEL TWA (ppm)	2 ppm
Québec	VECD (mg/m³)	10 mg/m <sup>3</sup>
Québec	VECD (ppm)	4 ppm
Québec	VEMP (mg/m³)	5.2 mg/m <sup>3</sup>
Québec	VEMP (ppm)	2 ppm

#### Contrôle de L'Exposition

Contrôles Techniques Appropriés: Urgence fontaines de lavage des yeux et des douches de sécurité doivent être disponibles dans le voisinage immédiat de toute exposition potentielle Station de lavage des yeux et douche de sécurité doivent être disponibles dans le voisinage immédiat pour toute exposition potentiel. Utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Si les opérations génèrent des fumées, des gaz, de la vapeurs, du brouillard ou pulvérisation, une enceinte de confinement d'utilisation, une ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques inférieur aux limites recommandées ou réglementaires. Veiller à ce que toutes réglementations nationales/locales soit respectées.

Équipement De Protection Individuelle: Lunettes de protection. Gants. Visière. Vêtements de protection.









Matériaux Pour Vêtements de Protection: Matériaux et tissus résistant aux produits chimiques. Vêtements résistant à la corrosion.

Protection des Mains: Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Lunettes de protection chimique ou un masque facial.

**Protection de la Peau:** Utiliser des vêtements de protection de la peau.

**Protection Respiratoire:** Un respirateur n'est pas nécessaire dans des conditions normales et prévues de l'utilisation du produit. A condition que les limites d'exposition des travailleurs établis peuvent dépasser l'exposition réglementaire, utiliser un respirateur approuvé par NIOSH.

**Autre Information:** Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

### SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

# Informations sur Physiques de Base et Chimiques

**État Physique** : Liquide. **Apparence** : Rouge.

08/02/2024 FR (Français États-Unis) 4/9

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Odeur: Fort, acide.Seuil de L'Odeur: Non disponible.pH: 1.7 (1%)

Vitesse D'Évaporation (Acétate de Butyle = 1): Non disponible.Point de Fusion: Non disponible.Point de Congélation: Non disponible.

Point D'Ébullition (faire bouillir): 108.9°CPoint Eclair: Aucun.La Température D'Auto-Inflammation: Aucun.

Température de Décomposition : Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz) : Non disponible.
Limite Inférieure D'Inflammabilité : Non disponible.
Limite Supérieure D'Inflammabilité : Non disponible.
Pression De Vapeur : Non disponible.
Densité Relative de Vapeur à 20°C : Non disponible.

Gravité Spécifique : 1.22

Solubilité : Complète.

Coefficient de Partage: n-Octanol/Eau : Non disponible.

Viscosité : Non disponible.

**Données D'Explosion - Sensibilité Aux Chocs** : Ne devrait pas présenter un risque d'explosion dû à l'impact mécanique. **Données D'Explosion - Sensibilité Aux Décharges** : Ne devrait pas présenter un risque d'explosion due à la décharge statique.

### **SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Réactivité:** La décomposition thermique génère: Vapeurs corrosives. Lorsque chauffé jusqu'à décomposition, émet fumées toxiques.

Corrosif pour les métaux. Explosif de l'hydrogène gazeux. Contient un matériau oxydant qui peut accélérer le feu.

Stabilité Chimique: Le produit est stable dans des conditions de manipulation et de stockage normales (Voir la section 7).

Possibilité de Réactions Risques: Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Conditions à Éviter:** Des températures extrêmement élevées ou basses. Matières incompatibles. Lumière du soleil. Un contact prolongé avec des métaux, matériaux combustibles.

Matériaux Incompatibles: Bases fortes. Métaux. Les matériaux combustibles, matières organiques.

**Produits de Décomposition Risques:** Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>). Gaz toxiques. Vapeurs corrosives. Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>). Oxydes de phosphore.

### **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### Informations sur les Effets Toxicologiques - Produit

Toxicité Aigu: Non classé.

Données CL50 et DL50: Non classé.

Corrosion/Irritation Cutanée: Provoque des brûlures graves de la peau. (pH(1%): 1.7). Lésions Oculaires Graves/Irritation: Provoque des lésions oculaires graves. (pH(1%): 1.7).

Sensibilisation des Voies Respiratoires ou de la Peau: Non classé.

Mutagénicité des Cellules Germinales: Non classé.

**Tératogénicité:** Non disponible. **Cancérogénicité:** Non classé.

Toxicité Spécifique Pour Certains Organes (Exposition Répétée): Non classé.

Toxicité Pour la Reproduction: Non classé.

Toxicité Spécifique Pour Certains Organes (Exposition Unique): Non classé.

Danger D'Aspiration: Non classé.

Symptômes/Lésions Après Inhalation: Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/Lésions Après Contact Avec la Peau: Provoque des brûlures graves de la peau et des lésions oculaires.

Symptômes/Lésions Après Contact Avec les yeux: Provoque des lésions oculaires graves.

**Symptômes/Lésions Après Ingestion:** L'ingestion est susceptible d' être nocif ou avoir des effets néfastes. Le contact peut causer une grave irritation immédiate progresse rapidement à des brûlures chimiques.

<u>Informations sur les Effets Toxicologiques - Ingrédient(s)</u>

Données CL50 et DL50:

08/02/2024 FR (Français États-Unis) 5/9

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Eau (7732-18-5)	
LD50 Orale Rat	>90000 mg/kg
Acide Phosphorique (7664-38-2)	
LD50 Orale Rat	1530 mg/kg
LD50 Dermique Lapin	2730 mg/kg
LC50 Inhalation Rat (mg/l)	> 850 mg/m³ (Temps d'exposition: 1 h)
Acide Nitrique (7697-37-2)	
LC50 Inhalation Rat (mg/l)	0.13 mg/l (Temps d'exposition: 4 h)
LC50 Inhalation Rat (ppm)	67 ppm/4h
C.I. Alimentaire Rouge 15 (81-88-9)	
LD50 Orale Rat	174 mg/kg
Groupe IARC	3

# **SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE**

Toxicité: Non classé.

Persistance et Dégradable: Non disponible.

#### Potentiel de Bioaccumulation

Poni Acid (AFCO 5380)	
Potentiel de Bioaccumulation	Non-établi.
Acide Nitrique (7697-37-2)	
Log Pow	-2.3 (à 25°C)

Mobilité Dans le Sol: Non disponible.

**Autres Effets Néfastes** 

Autres Informations: Éviter le rejet dans l'environnement.

#### **SECTION 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

**Recommandations Relatives à L'Élimination des Déchets:** Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales.

# **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

14.1 Conformément à DOT

Nom d'Expédition : LIQUIDE CORROSIF, ACIDE, INORGANIQUE, N.S.A. (Acide Nitrique, Acide Phosphorique)

Classe de Risque : 8

Numéro d'Identification : UN3264 Codes d'Étiquetage : 8

Groupe d'Emballage : II
ERG Numéro : 154

14.2 Conformément à IMDG

Nom d'Expédition : LIQUIDE CORROSIF, ACIDE, INORGANIQUE, N.S.A. (Acide Nitrique, Acide Phosphorique)

Classe de Risque : 8 Numéro d'Identification : UN3264

Groupe d'Emballage : II

Codes d'Étiquetage : 8

EmS-No. (Feu) : F-A

EmS-No. (Déversement) : S-B



14.3 Conformément à IATA

Nom d'Expédition : LIQUIDE CORROSIF, ACIDE, INORGANIQUE, N.S.A. (Acide Nitrique, Acide Phosphorique)

Groupe d'Emballage : II

Numéro d'Identification : UN3264

Classe de Risque : 8 Codes d'Étiquetage : 8



08/02/2024 FR (Français États-Unis) 6/9

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

ERG Code (IATA) : 8L

14.4 Conformément à TDG

Nom d'Expédition : LIQUIDE CORROSIF, ACIDE, INORGANIQUE, N.S.A. (Acide Nitrique, Acide Phosphorique)

Groupe d'Emballage : II
Classe de Risque : 8
Numéro d'Identification : UN3264

Codes d'Étiquetage : 8



# **SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

#### Règlements Fédéraux des États-Unis

Poni Acid (AFCO 5380)	
Section SARA 311/312 Classe de Risque	Immédiat (Aigu) pour la santé

#### Eau (7732-18-5)

Répertorié au États-Unis (TSCA: Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.

#### Acide Phosphorique (7664-38-2)

Répertorié au États-Unis (TSCA: Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.

### C.I. Alimentaire Rouge 15 (81-88-9)

Répertorié au États-Unis (TSCA Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.

Répertorié au SARA Section 313 (Liste de produits chimiques spécifiques toxiques).

SARA Section 313 - Emission de Rapports 1.09

#### Acide Nitrique (7697-37-2)

Répertorié au États-Unis (TSCA Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.

Répertorié au Section 302 (Liste de produits chimiques spécifiques toxiques).

Répertorié au SARA Section 313 (Liste de produits chimiques spécifiques toxiques).

SARA Section 302 Seuil de Planification Quantit	é (TPQ)	1000
SARA Section 313 - Emission de Rapports		1.0%

### Réglementations D'État État-Unis

$\sim$ 1	<b>Alimentaire</b>	D 4 F	104 00 01
( 1	Allmentaire	KALIGE 15	1X1-XX-41

États-Unis - Californie - Proposition 65 - Liste Cancérogènes	AVERTISSEMENT: Produit contient des produits chimiques
	reconnus par l'État de Californie pour causer le cancer.

États-Unis - New Jersey - Prévention de Décharge - Liste des Substances Dangereuses.

États-Unis - New Jersey - RTK - Droit de Savoir Liste des Substances Dangereuses.

États-Unis - New Jersey - Risques pour la Santé Spécial Liste des Substances.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) - Liste des Dangers de l'Environnement.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) Liste.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Long Terme.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Court Terme.

#### Acide Phosphorique (7664-38-2)

États-Unis - Californie - SCAQMD - Contaminants Atmosphériques Toxiques - Chronique Non Cancéreuse.

États-Unis - Californie - Liste Toxic Contaminants Atmosphériques (AB 1807, AB 2728).

États-Unis - New Jersey - Prévention de Décharge - Liste des Substances Dangereuses.

États-Unis - New Jersey - RTK - Droit de Savoir Liste des Substances Dangereuses.

États-Unis - New Jersey - Risques pour la Santé Spécial Liste des Substances.

États-Unis - New York - Limites d'Exposition Professionnelle - TWAs.

États-Unis - New York - Déclaration des Rejets Partie 597 - Liste des Substances Dangereuses.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) - Liste des Dangers de l'Environnement.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) Liste.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Long Terme.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Court Terme.

#### **Acide Nitrique (7697-37-2)**

États-Unis - Californie - SCAQMD - Contaminants Atmosphériques Toxiques Avec Proposées Valeurs de Risque.

États-Unis - Californie - SCAQMD - Contaminants Atmosphériques Toxiques - Non-Aiguë du Cancer.

08/02/2024 FR (Français États-Unis) 7/9

#### Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

États-Unis - Californie - Liste Toxic Contaminants Atmosphériques (AB 1807, AB 2728).

États-Unis - Caroline du Nord - Contrôle des Polluants Atmosphériques Toxiques.

États-Unis - New Jersey - Prévention de Décharge - Liste des Substances Dangereuses.

États-Unis - New Jersey - RTK - Droit de Savoir Liste des Substances Dangereuses.

États-Unis - New Jersey - Risques pour la Santé Spécial Liste des Substances.

États-Unis - New Jersey - Environnement Liste des Substances Dangereuses.

Etats-Unis - New Jersey - TCPA - Substances extrêmement dangereuses (EHS).

États-Unis - New York - Limites d'Exposition Professionnelle - TWAs.

États-Unis - New York - Déclaration des Rejets Partie 597 - Liste des Substances Dangereuses.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) - Liste des Dangers de l'Environnement.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) Liste.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Long Terme.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Court Terme.

### Règlement Canadien

#### Eau (7732-18-5)

Inscrite sur la liste Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

### Acide Phosphorique (7664-38-2)

Inscrite sur la liste Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

#### C.I. Alimentaire Rouge 15 (81-88-9)

Inscrite sur la liste Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

#### Acide Nitrique (7697-37-2)

Inscrite sur la liste Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

Ce produit a été classé en accord avec les critères de risque du Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) et le (SDS) contient tous les renseignements exigés par la RPC.

### SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS DATE DE PRÉPARATION OU DERNIERE REVISION

Date de Révision : 08/02/2024

**Autres Informations** : Ce document a été préparé conformément aux exigences de la SDS de l'OSHA Norme de

Communication des Risques 29 CFR 1910.1200.

#### **Complets des Phrases de Texte GHS:**

Tox. Aigu 4 (Orale)	Toxicité Aigu (Orale) Catégorie 4.
TOX. Algu 4 (Orale)	9 1 2
Chronique Aquatique 3	Dangereux pour l'environnement aquatique - Risque Chronique Catégorie 3.
Dom. Yeux 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1.
Corr. Mét. 1	Corrosif pour les métaux Catégorie 1.
Liq. Ox. 3	Liquides comburants Catégorie 3.
Corr. Peau 1A	Corrosion/irritation cutanées Catégorie 1A.
Corr. Peau 1B	Corrosion/irritation cutanées Catégorie 1B.
H272	Peut aggraver un incendie; oxydant.
H290	Peut-être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures graves de la peau et des lésions oculaires.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H412	Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

NFPA Risque Pour La Santé 3 - Une exposition de courte pourrait causer des blessures

temporaires ou résiduelle grave même si une attention

médicale rapide a été donné.

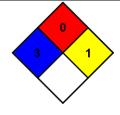
NFPA Risque D'Incendie

: 0 - Matériaux qui ne brûlent pas.

NFPA Réactivité 1 - Normalement stables, mais peut devenir instable à températures et pressions élevées ou peuvent réagir avec

de l'eau avec un dégagement d'énergie, mais non

brutalement.



Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

#### **HMIS III Évaluation**

Santé : 3 Risque Sérieux - Blessures majeures susceptibles moins que des mesures soient prises

rapidement et le traitement médical est donné.

Inflammabilité : 0 - Risque Minime.

Physique : 1 - Risque de Légère.

# Responsable Pour la Préparation de ce Document

**AFCO** 

800 Development Avenue Chambersburg, PA 17201

T: 800-345-1329

Cette information est basée sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit à des fins de santé, de sécurité et d'environnement. Il ne doit donc pas être interprété comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Amérique du Nord GHS SDS 2015 (États-Unis, Can, Mex).

08/02/2024 FR (Français États-Unis) 9/9